

COMMUNE DE VALLANGOUJARD

Energie, inflation et finances communales

L'urgence climatique fait désormais consensus. Tout faire pour réduire les émissions des gaz à effet de serre s'impose comme un devoir moral. En outre, l'augmentation du prix des énergies crée une énorme contrainte qui pousse chacun de nous à modifier en profondeur son mode de vie.

Comme chacune de nos familles, la commune est fortement impactée par le renchérissement de l'énergie. Il est difficile de dire ce qu'il en sera exactement en 2023. Mais on estime que le fuel de l'école nous coûtera environ 4 000 € de plus, le gaz pour la mairie et le Foyer rural 2 000 € de plus, les pellets pour le Clos de l'école 1 000 € de plus, l'éclairage public 2 000 € de plus. Par ailleurs, et en grande partie du fait du prix de l'énergie, le coût de la cantine scolaire sera également de 6 000 € plus élevé. Soit, au total de l'ordre de 15 000 € de dépenses nouvelles.

L'inflation vient ajouter une charge supplémentaire : les frais liés aux emprunts longs de la commune augmenteront de 35 000 €/an. L'État corrigera l'an prochain l'effet de l'inflation en réajustant la valeur des bases locatives, ce qui atténuera cette charge liée à nos emprunts.

Dès à présent, naturellement, toutes les mesures que nous avons pu identifier ont été prises pour baisser la consommation d'énergie, donc aussi bien l'émission de gaz à effet de serre que le coût financier.

D'autres économies qui viennent d'être engagées produiront leurs effets en 2023 (ex : réorganisation du ménage à l'école).

Sur le moyen terme, le conseil a décidé d'engager des travaux dans les bâtiments scolaires pour compléter et achever l'isolation et améliorer le système de chauffage. Les dépenses correspondantes (diminuées des subventions qui sont attendues de l'État) seront inscrites au budget 2023.

L'ajustement du taux de la taxe sur le foncier bâti décidée l'an dernier devrait permettre aux finances communales de tenir, tout en maintenant les projets de la commune et les investissements nécessaires.

Dans ces conditions, notre équipe municipale est déterminée à gérer la situation sans toucher aux taux d'imposition ni aux tarifs de la cantine. C'est sur cette base que le budget 2023 sera soumis au conseil municipal.

Mairie

01 34 66 51 11

secretariat@vallangoujard.fr
<http://www.vallangoujard.fr>
illiwap Vallangoujard

Ouverture 9h-12h, 14h-16h, sauf mercredi après-midi.
Samedi matin sur RDV.

Agenda

- ✓ ACCUEIL ENFANTS PARENTS
destiné aux jeunes parents, pour rencontrer des professionnels de l'enfance et d'autres parents.
7 décembre 9h à 12h Clos de l'école
- ✓ SPECTACLE de NOËL/ ENFANTS
10 décembre 10h salle J. Dréville
- ✓ EXPOSITION DES TRAVAUX ARTISTIQUES des ENFANTS et des ADULTES
10 décembre, après le spectacle, de 11h à 14h au Clos de l'école
- ✓ POTERIE-CERAMIQUE
Lena Mitsolidou, intervenante scolaire en arts plastiques, accueille au Clos de l'école tous les jeudis 19h-21h des adultes pour pratiquer la poterie-céramique. Participation financière : 10 €/h pour les Vallangoujardois 20 €/h pour les extérieurs.



Téléchargez « illiwap » / cherchez « Vallangoujard » / choisissez « Mairie » et « Foyer rural », puis tapez « suivre » pour être informés et pour signaler une urgence.



Acquis avec le Clos de l'école, le jardin pédagogique est situé entre la cantine scolaire (en haut à droite) et la cour du Clos qui est accessible par l'escalier descendant sur la gauche. Les enfants, accompagnés par leurs enseignants et divers intervenants, y observeront la nature (maisons d'insectes, herbes hautes, évolution...), apprendront à cultiver, à gérer les déchets alimentaires, à économiser la ressource en eau (récupérateur d'eau, permaculture)...



Entre le jardin pédagogique (accessible par le portail gris) et la cour : les deux salles d'aide aux devoirs (l'une au-dessus de l'autre), l'ascenseur PMR et, sur la droite, des toilettes pour la cour. Sur la gauche, la verrière de l'atelier de poterie.



La cour du Clos de l'école. En face : les six logements (de 60 à 100 m²). Sur la gauche : l'estrade (que l'on pourra utiliser pour l'animation du village) est appuyée sur le bâtiment (dit « périscolaire ») qui accueille depuis début novembre des activités scolaires (l'enseignement des sciences) et la garderie matin et soir. L'accès se fait (au milieu de l'image) par le porche donnant sur la rue du Sausseron.